

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : FACEF et ARC

Question no 3 : SCGM-19, doc. 3, p.6, Tableau III-3

3. a) Veuillez préciser la nature de la participation de SCGM aux activités conjointes avec l'Agence de l'efficacité énergétique, surtout en ce qui concerne les programmes communautaires ciblant les ménages à faibles revenus. Veuillez présenter les résultats obtenus.
 3. b) Veuillez expliquer les différences en terme d'implication de SCGM , de montants investis, de clientèles et de territoires visés entre les programmes communautaires ciblant les ménages à faibles revenus de l'Agence et ceux ayant comme partenaires Option Consommateur et Éco-Action.
 3. c) Veuillez déposer les dispositions de l'entente (ou des ententes) de même que les montants investis, les territoires et clientèles visés, les mesures et les résultats obtenus (tangibles (nombre de ménages, impact énergétique,...) et «intangibles» pour les deux des programmes communautaires.
-

Réponse

3.a) La nature de la participation reste à être déterminée de manière plus précise. Cependant, nous suivons de très près leurs différentes activités et tentons de profiter des opportunités qui se présentent pour la SCGM. Par ailleurs, un membre de la SCGM siège sur le Conseil d'administration de l'Agence de l'efficacité énergétique.

Nous nous sommes joints dernièrement au programme pour gens à faibles revenus de l'Agence. L'objectif de ce programme est de fournir à une clientèle dont la facture d'énergie représente une problématique différents outils et moyens lui permettant de réduire cette facture. Le rôle de la SCGM porte sur deux volets soit, fournir une liste de clients volontaires et participer à la formation des agents locaux. Pour ce qui est du programme de gens à faibles revenus, nous n'avons aucun rapport de résultat pour le moment.

Nous encourageons aussi le programme Novoclimat visant à soutenir et susciter des initiatives afin d'améliorer la performance énergétique des habitations neuves. Notre rôle dans ce dossier reste à déterminer. Il s'agit également d'un programme développé par l'Agence.

Nous suivons aussi de très près, notamment par l'entremise des forums énergie, le programme de l'Agence visant le secteur institutionnel. Le programme a pour but de susciter et de soutenir des initiatives ou interventions susceptibles de mener à la mise en place de mesures ou à la réalisation de travaux permettant de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments des réseaux publics et privés de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

Nous souhaitons également mettre éventuellement sur pied des programmes de démonstration conjointement avec l'Agence de l'efficacité énergétique.

3.b) Ce sont principalement les territoires visés qui diffèrent d'un à l'autre. Les deux programmes (Option Consommateurs et Éco-Action) sont dédiés uniquement à la région de Montréal tandis que celui de l'Agence couvre d'autres territoires. De plus, dans le cas de l'Agence, nous n'avons pas fait d'encart dans la facturation de nos clients.

- Le programme de l'Agence consiste en un dépliant encarté dans les chèques des bénéficiaires du «Programme À part» (programme du ministère de la Solidarité sociale). Ce programme est destiné aux gens à faibles revenus. Le dépliant a évidemment été encarté dans les régions couvertes par les organismes communautaires participant au projet (Montréal, Shawinigan, Sherbrooke, Québec). Enfin, chaque groupe communautaire a fait sa propre auto-promotion dans ses régions respectives. Par exemple, des groupes communautaires ont l'intention de faire du porte à porte dans divers secteurs relatifs à leurs marchés respectifs. Ce programme comporte également un volet formation.
- Pour ce qui est du détail des deux autres projets communautaires, voir la réponse à la question 3 c).

3.c) Pour ce qui est de l'entente avec Éco-Action et du cadre d'action établi avec Option Consommateurs, voir les documents ci-joints en annexe.

Pour l'autre partie de la question, voici les détails connus à ce jour.

Au cours des deux dernières années, SCGM a collaboré à deux projets d'efficacité énergétique réalisés par deux groupes communautaires, soit Option Consommateurs et Éco Action.

Ces deux projets visaient à offrir, principalement aux familles à faibles revenus, des visites à domicile. Lors de ces visites, les conseillers des groupes communautaires donnent différents conseils et procèdent à quelques ajustements pour diminuer la consommation d'énergie des familles visitées.

Dans chacun des projets, SCGM s'engageait à offrir ses services conseils quant à la conception du dépliant, à défrayer une partie du montant pour la conception graphique et l'impression du dépliant, à offrir une formation sur la facturation et sur le gaz naturel (formation de base) aux conseillers appelés à visiter la clientèle, à procéder à l'encartage du dépliant dans la facture des clients habitant dans les secteurs visés par les projets.

Voici un résumé des projets qui précise les secteurs visés, la collaboration de SCGM, etc.

Projet réalisé par Option Consommateurs

Date de réalisation du projet (visites à domicile)	Novembre 1998 à mars 1999
Date de l'encartage du dépliant	Novembre 1998 - décembre 1999 (factures bimensuelles)
Nombre d'encarts	3940
Secteurs visés	Secteur Hochelaga-Maisonneuve H1V, H1W, H2K, H2L Secteurs Pointe-St-Charles et Saint-Henri H4C H3J H3K
Objectifs visés par l'organisme	200 visites
Visites réellement effectuées	171 visites
Contribution financière de SCGM	Environ 10 000 \$ incluant les services
Formation donnée* par SCGM :	Formation d'une journée (sécurité, fonctionnement sommaire des équipements, information générale sur le gaz naturel)

****Dans ce projet, la formation sur la facturation n'a pu être donnée. La partie «sécurité» de la journée formation fut particulièrement utile aux conseillers d'Option Consommateurs selon la coordonnatrice du projet.***

Projet réalisé par Éco Action

Date de réalisation du projet (visites à domicile)	Septembre 1999 à mars 2000
Date de l'encartage du dépliant	1 ^{er} encart : Septembre 1999 - octobre 1999 (factures bimensuelles) 2 ^e encart (rappel): Janvier 1999 – Février 1999 (factures bimensuelles)
Nombre d'encarts	11 900
Secteurs visés	Secteur La Petite Patrie H2G, H2J Secteur Centre-Ville H2X, H2Z Secteur Grand Plateau Mont-Royal H2H, H2J, H2T, H2W
Objectif visé par l'organisme	400 visites
Visites réellement effectuées	Projets terminés, en attente du rapport d'évaluation.
Contribution financière de SCGM	Environ 10 000\$ incluant les services.
Formation donnée par SCGM :	Formation d'une journée (sécurité, fonctionnement sommaire des équipements, information générale sur le gaz naturel) Formation sur la facturation (environ 2 heures)

Il est à noter que Éco Action ne fait pas partie des groupes communautaires qui participent au projet parrainé par l'Agence d'efficacité énergétique. Par contre, ils ont reçu une subvention dans le cadre du projet présentement en cours. De plus, les dates de réalisation ne sont pas identiques à celles de l'entente, car il y a eu prolongement de l'entente d'accord commun des parties.